



Le Reflet des Tours

Octobre 2022 - n° 35

EDITO



Chères Bruchaises, Chers Bruchois,

La période estivale vient de se finir ouvrant la période automnale. Nous avons tous subi cette période caniculaire et toutes ses incidences. Notre climat change et nous devons nous y préparer, nous y adapter.

C'est aussi une période où l'énergie devient une vraie problématique, tout comme l'eau. Ainsi, la « consommation » qui a été le maître mot du 20ème siècle doit être revue. Loin des « conseils », des « y-a-qu'à », nous avons tous une petite partie de la solution. Je ne suis pas un expert des causes et des effets du changement climatique, mais je sais qu'individuellement, on peut agir pour qu'ensemble les résultats

soient bénéfiques. Nous avons la main pour faire changer cette vision, faire évoluer nos modes de vie et l'impact sera visible sur les énergies, l'eau, les déchets, etc.

Mais cet été, ce n'est pas seulement le thermomètre qui a explosé, les cambriolages ont aussi connu une recrudescence extraordinaire. Nous devons ensemble, rester vigilants. Nous vous avons fait passer un flyer pour vous prévenir et vous donner les « bons gestes » à avoir. Sachez que sur certaines infractions, le fait d'avoir fourni un numéro de plaque d'immatriculation, un signalement de véhicule et d'autres éléments ont permis à nos forces de l'ordre d'interpeller des individus.

Je voudrais aussi vous alerter sur la loi « climat et résilience » avec son objectif « ZAN (zéro artificialisation nette) ». Actuellement, il y a sur la commune de Bruch un peu plus de 6 hectares de terrains constructibles. Dès 2035, il n'en restera plus que 1,5. A partir de 2050, plus aucun terrain ne sera constructible, et pour construire sur un nouveau terrain, il faudra en désartificialiser un autre. Les propriétaires de terrains constructibles, s'ils ne sont pas construits avant l'achèvement du PLU intercommunal qui sera fini courant 2023, risquent de voir leurs terrains devenir non constructibles. Si vous souhaitez vendre un terrain ou le faire construire, ne tardez pas !

Je terminerais mon propos par les évolutions de la collecte des ordures ménagères. Pour inciter au tri, le SMICTOM LGB va faire évoluer ses collectes. Entre la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023, les poubelles de la commune de Bruch (comme d'autres communes) ne seront plus ramassées en bordure de route, que ce soit en porte à porte ou en container. Les points d'apport volontaire seront équipés, en plus du tri sélectif, de containers pour les ordures résiduelles où vous pourrez déposer les sacs noirs 24h/24 et 7jours/7. Ces modifications permettront d'atténuer les augmentations de coûts, pas de les réduire car les charges augmentent (taxe, énergie, gasoil, etc.) et la quantité de déchets augmente aussi.

Comme je le disais au début de mon propos, nous pouvons individuellement agir pour faire évoluer les choses. L'avenir est entre nos mains ! Il nous faut agir ensemble et comme le dit le proverbe : « c'est avec les petites rivières que l'on fait les grands fleuves ».

Bien amicalement,

*Le Maire
Alain LORENZELLI*

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en images	pages 2 et 3
Bruch village sportif	page 3
Ecole : la rentrée 2022.....	page 4
• Rentrée scolaire 2022-2023	
• Cantine et périscolaire : nouvelle rentrée, nouveaux tarifs	
• Le CLAS : c'est reparti !	
• Vers une rénovation énergétique complète de l'école	
Vivre à Bruch	page 5
• Parking du foirail et route de l'Albret	
• Oubli réparé	
• Chemin de ronde	
• Déplacement de la boîte aux lettres	
Solidarité Ukraine	page 6
Recensement	page 6
Adressage.....	page 6
Loi Climat et résilience : des exigences accrues	page 6
Agenda.....	page 6
Memento.....	page 6

Retrouvez toutes les actualités
de Bruch sur Bruch.fr,
l'application Intramuros et
Facebook



Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
169 Route de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Sylvie Eymery,
Dominique Lerouvreur, Léa Beschi

Impression : par nos soins

Diffusion : par nos soins

Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Samedi 26 février

Tournoi de Basket sport adapté



Vendredi 6 mai

Soirée sponsors des Mimosas Bruchois



Mardi 1er mars

Diffusion sur grand écran de la pièce de théâtre « Le clan des divorcées » organisée par le CCAS de Bruch



Dimanche 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts



Samedi 12 mars

Animation « pliage de livres » proposée par la bibliothèque



4 et 5 juin

Médiévales de Bruch organisées par la Compagnie des Tours



Dimanche 20 mars

Carnaval des babys basket



Samedi 11 juin

Marche sophro en famille avec Isabelle Rossmly, sophrologue, proposée par la bibliothèque



17, 18 et 19 juin

Fêtes de Bruch
organisées par le
Comité des Fêtes



Samedi 10
septembre

Randonnée vélo le
long du canal
organisée par
l'association
« Raconter le Pays
d'Albret »



Jeudi 14 juillet

Soirée des Mimosas Bruchois à
l'occasion de la fête nationale
(sans le traditionnel feu d'artifice
en raison de la canicule)



Samedi 24
septembre

Soirée jeux de la
Compagnie des
Tours



Bruch village sportif



Nocturne cycliste du 29 juillet

La 46ème édition de la Nocturne de Bruch fut une très belle réussite, tant sur le plan de l'organisation que du spectacle fourni par les coureurs. Mais une manifestation ne peut exister sans les bénévoles qui donnent de leur temps pour les autres. Ce 29 juillet 2022 fut aussi « la der » de Joseph Toffoli. « Dédé » a choisi de prendre un peu de recul après tant d'années où il a œuvré. Il y a encore peu de temps, sans lui, il n'y

Les terres d'Albret et de Bruch sont une étape importante du cyclisme régional et national. Le Chrono 47, un contre la montre par équipe de la coupe de France de la fédération française de cyclisme, est encore passé par Bruch.

Le vainqueur de la Nocturne Noah Knecht a aussi participé au Chrono 47. Ces deux courses connues et reconnues sont organisées par le Guidon Agenais et viennent à Bruch avec le soutien des Amis du Cyclisme et de son équipe dynamique.



Chrono 47 le 1er mai

aurait plus eu de Nocturne à Bruch. Personnage passionné et qui a tant donné à Bruch et aux autres, il a été remercié chaleureusement par les Amis du Cyclisme et la Mairie.

Ecole : la rentrée 2022

Rentrée scolaire 2022-2023

La rentrée 2022 a eu lieu le jeudi 1er septembre.

L'école de Bruch accueille 23 enfants dans la classe de M.Lacroix (10 élèves en petite section et 13 en moyenne section de maternelle) et 25 enfants dans la classe de la directrice Mme Combres (13 en grande section et 12 en CP).

A Montesquieu, la classe de CE1/CE2 et celle de CM1/CM2 comportent chacune 28 élèves, à savoir 15 CE1 et 13 CE2 pour l'une et 14 CM1 et 14 CM2 pour l'autre.

Cantine et périscolaire : nouvelle rentrée, nouveaux tarifs

Le tarif du périscolaire augmente et passe à 15,40 € ou 17,60 € pour le mois et 2,20 € ou 3,30 € à la journée (selon le coefficient de la CAF).

Le prix du repas la cantine reste à 2,40 €. Il sera revu au 1er janvier 2023 en fonction de l'inflation.

Les menus de la cantine sont
disponibles sur bruch.fr

Le CLAS : c'est reparti !

Les séances de CLAS ont repris le 6 octobre avec neuf enfants scolarisés du CP au CM2.

Le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif en lien avec l'école et les familles, mis en place conjointement par les communes de Bruch et Montesquieu.

Les séances, qui ont lieu le lundi et le jeudi après la classe, sont encadrées par l'accompagnateur référent et se déroulent en deux temps : méthodologie-aide aux devoirs et apports culturels.

Pour l'année 2022-2023, la thématique du projet porte sur la « science ». Les enfants participant au CLAS vont se transformer en « petits scientifiques » afin de manipuler, observer, constater, analyser en vue d'apprendre en expérimentant mais aussi en s'amusant.



Vers une réhabilitation énergétique complète de l'école

Les travaux de rénovation énergétique ont commencé dès le début des vacances scolaires. La véranda a été supprimée, la modification de certaines ouvertures réalisée... Un système de contrôle de l'air dans les salles de classe et de motricité, avec extracteur de CO2 et ventilation automatique est aussi opérationnel depuis la rentrée. De plus l'éclairage à LED a été installé dans les classes et la salle de motricité.



La salle de motricité

Pendant la période scolaire, les travaux se poursuivent uniquement dans les "tours" latérales de l'école, en limitant au maximum les nuisances sonores. Le nouveau système de chauffage a été installé, des menuiseries remplacées... L'isolation des murs par l'intérieur et la mise aux normes de l'installation électrique sont en cours. Par mesure de sécurité, une partie de la cour est fermée et non accessible aux enfants et le périscolaire se tient actuellement dans les locaux de la cantine.



Pendant les vacances scolaires d'octobre , les travaux se concentreront de nouveau sur le corps central du bâtiment. Sont prévus le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries plus performantes, la réfection de l'installation électrique et la mise en place de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Cette rénovation de grande ampleur devrait s'achever dans le courant du premier semestre 2023.

Parking du Foirail, abri bus et Route de l'Albret



Au cours de cette année 2022, dans la continuité de la réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville, des travaux d'aménagement ont été menés.

La Municipalité a souhaité privilégier l'accès à l'Espace des Deux Tours par le foirail. En effet, le terrain de basket a laissé sa place à un parking d'environ 35 places, dont deux sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Deux places supplémentaires sont en projet et permettront de brancher son véhicule électrique ou hybride grâce à des bornes de recharge. L'entrée et la sortie se font à sens unique tout en suivant le sens de l'allée du Foirail.

Toujours dans une volonté de sécuriser ces aménagements et afin d'accéder à la salle polyvalente, un passage piéton a été créé sur un ralentisseur plateau, la traversée de l'allée se fait ainsi plus sereinement.

Depuis la rentrée scolaire, la Commune a modifié les arrêts de bus scolaires.

En effet, les lignes menant au Collège Delmas de Grammont de Port Ste Marie, au lycée d'Aiguillon et aux établissements scolaires d'Agen passent dorénavant par le Foirail. A cet effet, un abri bus a été monté. Posé sur une large dalle de béton, il permettra à tous nos collégiens d'être en sécurité et au sec lorsque le temps sera pluvieux. L'arrêt de bus en face de la mairie continue à accueillir les bus de Montesquieu et Nérac.



Enfin, la Route de l'Albret a bénéficié, elle aussi, d'un relooking.

Afin de limiter la vitesse des véhicules arrivant de Nérac, l'équipe municipale a choisi deux moyens efficaces. D'une part, un ralentisseur positionné devant l'Eglise. D'autre part, la réalisation d'une chicane. D'un côté de celle-ci, se trouvent des places de parking et de l'autre un zébra afin de ne pas empêcher la circulation d'engins agricoles. De ce fait, les véhicules arrivant dans le village n'ont pas la priorité et sont obligés de ralentir. Cette zone ainsi créée est limitée à 30 km/h.

Vivre à Bruch...

Oubli réparé

En ce début d'année, une lettre adressée au Maire a été lue en Conseil Municipal. Dans cette missive, Julien B. nous fait part d'une remarque opportune. Son arrière-grand-père, qui est né et a grandi à Bruch, est "Mort pour la France".

En effet, ce dernier a participé à la 1ère Guerre Mondiale et il en est revenu vivant. Mais durant sa mission, il fut exposé à des gaz toxiques. Des années plus tard, il succomba des suites de graves troubles respiratoires dus sans équivoque à ces années de guerre.

Le fait est qu'il est bien "Mort pour la France" mais qu'il n'a, malheureusement, jamais fait partie de la longue liste des Bruchois morts au combat, son décès ayant été tardif. Ce mal est réparé depuis ce début d'automne, les trois plaques commémoratives de ces héros ont été modifiées et le nom d'Orismond Fillol a été ajouté comme il se doit afin de se remémorer son sacrifice.

Lors du 11 Novembre prochain, la Municipalité, par la voix de son Maire M. Lorenzelli retracera le parcours de M. Fillol et inaugurera les plaques présentes à la mairie, au monument aux morts et à l'église.



Chemin de ronde

Avec l'aménagement du bas de l'espace des deux tours, la mairie a décidé de refaire le chemin de ronde qui passe sous la salle. Le morceau restant du rempart a été nettoyé et sera rejoint. Le chemin va être remis en état par tranche pour avoir un accès sécurisé.



Boîte aux lettres

La boîte aux lettres a été déplacée et se trouve dorénavant à côté de l'abri bus en face de la mairie.



Solidarité Ukraine



Mi-Mars la municipalité s'est mobilisée pour récolter des dons pour l'Ukraine : les cartons se sont vite remplis jusqu'à fin mars (aliments, produits d'hygiène, lecteurs de glycémie, bandages, pansements, désinfectants, eau, boissons énergisantes...)

En parallèle, le 21 mars une famille ukrainienne nous est adressée par la Préfecture. Mobilisation de l'équipe municipale pour équiper l'appartement de l'ancienne MAM : mobilier neuf (montage), d'occasion mais aussi électroménager, linge de maison... Au final un logement sur Agen s'est avéré plus pertinent faute de transport en commun.

Très vite l'arrivée de deux mamans avec trois jeunes enfants est annoncée, cette fois c'est sûr ! Nouvelle mobilisation : linge de lit pour enfants, provisions, jouets... Arrivées le 26 mars, Diana et Yulia, après un mois d'errance, sont soulagées de pouvoir se poser et les enfants Léon, Emilia et Elisa heureux de trouver des jeux. Elena et sa fille adulte, Irina, sont arrivées en même temps et sont hébergées par la famille BIZIEUX à titre gracieux.

Dès le 28 mars les trois enfants se sont montrés enchantés de rentrer à l'école.

Accompagnées par le conseil municipal, les Ukrainiennes ont, dans un premier temps, vécu des dons alimentaires. Le 14 avril, elles obtenaient leurs titres de séjour temporaire, et le 25 avril un rendez-vous avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration leur a permis d'obtenir une carte de paiement de 400 € + 100 € par enfant.

Le 23 juin, elles ont déménagé pour une maison meublée car les locaux de l'ancienne MAM sont rénovés en même temps que l'ensemble de l'école. Le loyer de ce logement est payé pour partie par les allocations logement. Le reste à payer est pris en charge par la mairie. Dans une démarche de responsabilisation accrue, il a été décidé que les frais de cantine seront à la charge des deux familles.

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h

Tel : 05.53.95.20.25

Adresse mail : contact@bruch.fr

Site internet : bruch.fr

Permanence de M. le Maire :

Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30

Mercredi et samedi : 9h30-12h

Vendredi : 9h-11h00 et 14h-16h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h

Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h-18h

Jeudi : 14h-16h30

Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance

05.53.65.21.91 ou 05.53.88.92.36

ram@albrecommunaute.fr

Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :

MSA : le jeudi de 9h à 12h au 05.53.88.92.36

Régime général : Centre médico-social de

Nérac au 05.53.97.44.00

Recensement

Le recensement de la population bruchoise s'est tenu au cours du 1^{er} trimestre 2022 comme annoncé dans notre précédente gazette. Les Bruchois se sont pliés de bonne grâce à cette démarche, et nous vous en remercions.

Petit rappel, le recensement est une action de l'INSEE et AUCUNE DONNÉE PERSONNELLE N'EST TRANSMISE À LA MAIRIE !

Il en ressort que, au 18/02/2022, Bruch accueillait 685 habitants (contre 769 Bruchois en 2016) répartis dans 298 résidences principales. Depuis, de nouveaux Bruchois sont arrivés sur la commune soit par naissance soit par déménagement.

De plus, nous comptons aussi 80 logements (occasionnels ou vacants) ou résidences secondaires, soit environ 21 % de logements vides une grande partie de l'année ce qui a des répercussions non négligeables sur les dotations de l'Etat à la commune.

Adressage

Dernier point concernant cette action phare de notre début de mandat : le passage à l'adressage normalisé.

Depuis le 1/01/2022, les nouvelles adresses sont installées sur Bruch et doivent être utilisées pour toute correspondance écrite avec vos différents interlocuteurs (administration, fournisseurs, amis, famille...). Donc, si vous avez souhaité que le nom de votre lieu-dit figure toujours sur votre adresse, vos correspondances doivent utiliser obligatoirement le numéro et le nom de la voie.

Tous les locataires ont dû voir apparaître le numéro sur la façade du logement ou sur la boîte aux lettres, et en être avisé par leur bailleur. Attention, le numéro de votre voisin n'est pas le même que le vôtre ! Il vous appartient de vous renseigner si vous voulez que votre courrier vous arrive bien !!

Malheureusement, par oubli ou négligence, nombreux sont encore les propriétaires qui ne sont pas venus chercher leur plaque de numéro à la mairie (Il est encore possible de faire le nécessaire aux heures d'ouverture du secrétariat) ou qui ne l'ont pas encore posée conformément à nos indications. Nombreux sont encore les livreurs qui cherchent leurs destinataires dans la plaine et les coteaux !

Loi climat et résilience : exigences accrues

La Loi Climat et Résilience votée le 22 août 2021 s'inscrit dans le prolongement de nombreuses lois qui, ces dernières décennies, ont voulu enrayer l'étalement urbain. En effet, en France l'étalement urbain est élevé par rapport aux autres pays européens, 30 000 à 40 000 ha lors de ces 10 dernières années, **soit 4 terrains de foot toutes les heures**. Le rythme de l'artificialisation des sols augmente 4 fois plus vite que la population. En conséquence, cet étalement génère des déplacements obligés, de la consommation d'énergie, de la pollution et un effondrement de la biodiversité. Or 2,9 millions de logements sont vacants dans les centres-villes.

2021-2031 : la consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers ne devra pas dépasser 50 % de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) observée sur les 10 années précédentes 2011-2020.

A Bruch, si on n'est pas dans l'étalement urbain (en zone rurale et peu de constructions neuves) nous avons plus de 20 % de logements vacants et un des piliers de résolution de la loi est de d'abord réhabiliter et réhabiter ces maisons avant de construire sur des terres qui servent à l'agriculture.

AGENDA

- ✓ **Samedi 29 octobre : Soirée Halloween** organisée par la Compagnie des Tours à la salle des sports
- ✓ **Samedi 26 novembre : Défilé de mode** organisé par le salon de coiffure Eléganza à l'Espace des deux Tours
- ✓ **Dimanche 27 novembre : Débal-jouets** organisé par la Compagnie des Tours
- ✓ **Mardi 6 décembre : Marché de Noël** de l'APE à l'Espace des deux Tours à partir de 16h30
- ✓ **Samedi 17 décembre : Soirée cabaret** organisée par la Compagnie des Tours
- ✓ **Tous les 2èmes mardis du mois : Permanences numériques** gratuites à la mairie de Montesquieu